



La gamme complète de l'Assainissement Non Collectif
Un réseau national d'Assainistes

contact@stoc-environnement.fr
<http://www.stoc-environnement.fr/>
Tel : 04 94 27 87 27

760, Route Nationale 97 - 83210 La Farlède

IRRIGO® : LE KIT IRRIGATION

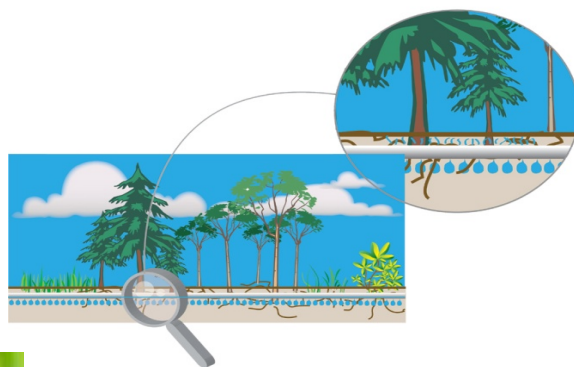
Réutilisation de l'eau pour l'irrigation souterraine sous pression des végétaux d'ornement et/ou des haies

La législation de l'Assainissement Non Collectif (ANC) évolue vers une meilleure maîtrise des installations et des rejets. Les propriétaires se préoccupent :

- de leur système d'assainissement d'eau actuel : Fosse Toutes Eaux (FTE) ou Fosse Septique.
- de la réutilisation de l'eau .

STOC Environnement propose un kit d'irrigation sous pression composé :

- d'une pompe de surface de haute qualité « spéciale irrigation » : puissante, inox, ...
- d'un module de gestion (modulation du débit et de la pression – coupure en cas de manque d'eau ou de température très basse ou très haute.
- d'un système de pompage d'un diamètre de 40 mm et d'une crépine avec clapet anti-retour.
- d'un système de détection et de régulation composé de 4 sondes :
 - Un niveau de référence.
 - Un niveau bas : arrêt de la pompe.
 - Un niveau haut : déclenchement de la pompe.
 - Un niveau d'alarme.
- d'un coffret de gestion avec alarme sonore / visuel; coupure; module de sensibilité et module de sûreté.



LES PLUS DU KIT IRRIGATION :

- Réutilisation de l'eau en toute sécurité.
- Système très modulaire s'adaptant à toutes contraintes topographiques.
- Mise en place simple et rapide.
- Pas de gros terrassement.
- Solution économique.
- Economie d'eau (retour sur investissement compris entre 1 et 2 ans).
- Alarmes sonore / visuelle.
- Pas d'obligation de poste de relevage externe

STOC Environnement est une entreprise créée en 1987, spécialiste de l'assainissement des eaux usées et de la réutilisation de celles-ci. Elle dispose de l'agrément du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement. L'entreprise a mis en place pour servir les clients et professionnels de l'ANC :

UNE ORGANISATION NATIONALE : les Agences Régionales Assainistes pour une proximité du client et une réactivité aux demandes et dans le suivi (chantier et maintenance).

LA COMPETENCES DE SES EQUIPES, LES « ASSAINISTES » STOC : Engagement Qualité Assainistes. Capacité de gestion globale du dossier de l'étude jusqu'à la réception et à la maintenance-gestion des boues.

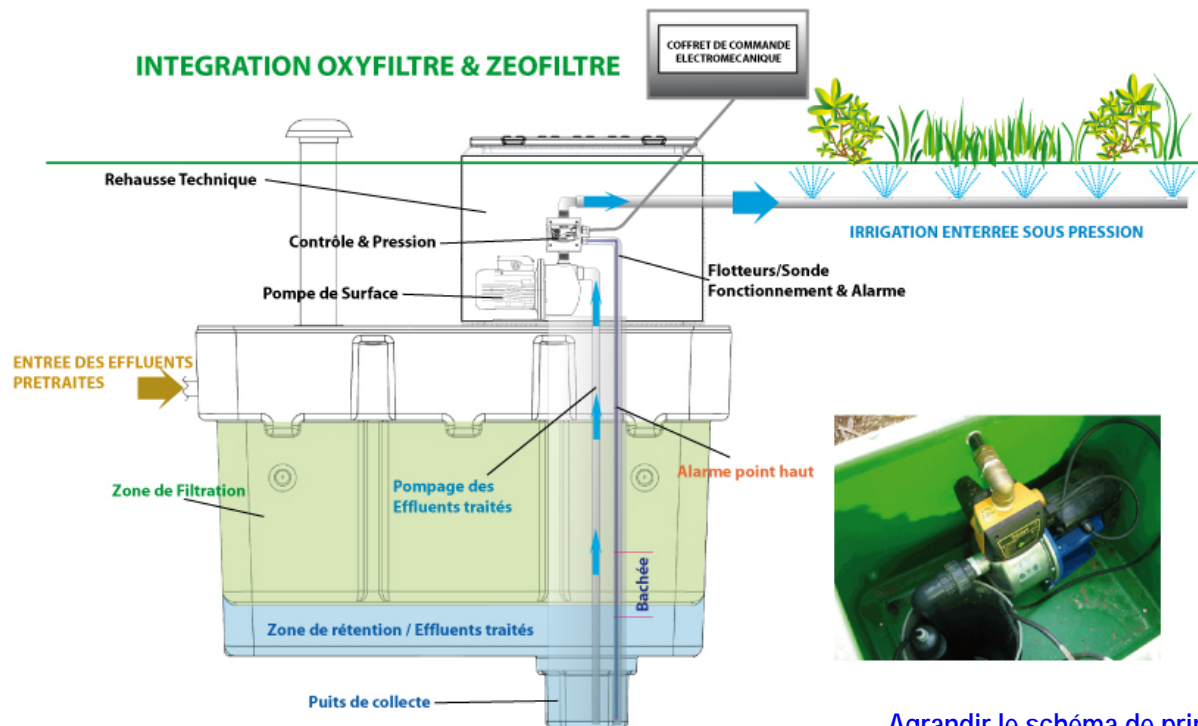
LA GAMME DE PRODUITS LA PLUS LARGE DE L'ANC : Une offre adaptée aux besoins du client (filière compacte ou ultra-compacte) + les produits associés. R&D : réutilisation de l'Eau.

UNE OFFRE DE SERVICES POUR LA TRANQUILITE DE NOS CLIENTS : Tranquillité totale et maîtrise du budget avec SERENITE 10 (maintenance, gestion des boues, extension de garantie, gestion et conservation du dossier et du suivi de l'ANC, alertes, financement, etc ...).

Mots clé : assainissement non collectif, irrigation, micro-station, fosse toutes eaux, fosse septique, filtre zéolite, végétaux, maintenance, vidange, assainiste, paysagiste, SPANC, maire, bureau d'études ANC, architecte, terrassier, notaire.

IRRIGO®: LE KIT IRRIGATION

Descriptif, fonctionnement et intégration du Kit IRRIGO



[Agrandir le schéma de principe](#)

DESCRIPTIF DU KIT IRRIGATION :

- Le système de réutilisation des eaux usées traitées « IRRIGO » comporte trois éléments principaux :
- L'ensemble de pompage composé de la pompe, d'un niveau mètre et d'un dispositif de gestion de la pression.
- Le coffret de protection et de régulation.
- Le réseau d'alimentation et d'irrigation. Celui-ci doit être dimensionné en fonction du débit, des pertes de charges, des caractéristiques du sol.

IMPLANTATION DU RESEAU :

Le réseau d'alimentation pourra être disposé de façons diverses, en fonction de la configuration du terrain, de la disposition des végétaux et des capacités d'infiltration du sol en place.

Pour établir un dimensionnement adapté, se rapprocher du conseiller ASSAINISTE le plus proche (0810.110.083).

GARANTIE :

L'ensemble du matériel électromécanique est garanti 2 ans.

ENVIRONNEMENT, SECURITE SANITAIRE :

L'ensemble du dispositif doit être mis en œuvre afin d'éviter toute résurgence sur la parcelle.

L'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation souterraine ne peut concerner que les haies et les végétaux d'ornement, à l'exclusion de toute plante, arbre ou arbuste liés à la consommation humaine.

Le choix des végétaux peut varier en fonction de la région d'installation. Le facteur d'évapotranspiration devra être pris en compte lorsque les conditions d'exutoire sont difficiles.